

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0,50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1,00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1,00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1,25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1,50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2,00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2,00.

Administration et Rédaction :
37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur
Bureau de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.
Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

Les Œuvres Sociales après la Guerre

LES ŒUVRES SOCIALES APRÈS LA GUERRE

(Voir nos 140 du 12 juin, 151 du 2 juillet et 163 du 16 juillet)
LES ASSURANCES ACCIDENTS

Ce genre d'assurances est relativement récent, tout au moins en ce qu'il a d'obligatoire. En effet, aujourd'hui, les patrons sont contraints par la loi d'assurer leurs ouvriers contre les accidents du travail, et s'ils veulent rester personnellement responsables ils doivent verser une caution assez élevée à l'Etat.

Cette loi, quoiqu'encore très-imparfaite, a déjà rendu de grands services. Comme pour les assurances maladies, les compagnies d'assurances ont intérêt à devoir payer le moins d'indemnités possible et à ne payer celles-ci que le moins longtemps. Elles ont donc procédé à de nombreuses enquêtes sur les causes des accidents, établis des statistiques sur leur fréquence, leurs causes et l'importance des dangers dans les diverses industries; procédant à l'inspection des établissements industriels dont elles assurent le personnel pour se convaincre que toutes les mesures de précautions édictées par les règlements y sont rigoureusement appliquées.

Enfin, elles provoquent toutes les mesures propres à empêcher les accidents, ces mesures concernent les dispositions à prendre par les patrons et les règles à suivre par les ouvriers. Les progrès de la technique ont permis de donner peu à peu plus de sécurité aux installations industrielles et certaines catégories d'accidents ont presque entièrement disparu, tout au moins leur nombre a considérablement diminué. Les conséquences des accidents se sont également beaucoup atténuées.

Les assureurs vous diront pourtant que le nombre des accidents, surtout des légers accidents, a augmenté. Cela tient à ce que précédemment les ouvriers ne déclaraient pas les petits accidents dont ils étaient victimes et qui auraient pu les exposer à devoir chômer et cela tient aussi à un défaut de la loi.

Comme je l'ai dit au début, cette loi est loin d'être parfaite. Le principe en est faux et l'application en est mauvaise.

La loi a établi un barème accordant une indemnité journalière calculée à raison du genre de blessure ainsi que du montant du salaire journalier; et encore, pour avoir droit à l'indemnité, faut-il que l'ouvrier ait subi une incapacité de travail de huit jours au moins.

On comprend facilement que l'ouvrier, qui pourrait reprendre son travail au bout de 3 ou 4 jours, restera chômer le reste de la semaine, plutôt que de se voir frustré de toute indemnité.

Il n'est pas juste non plus de calculer l'indemnité d'après le salaire journalier, tout au moins cela n'est-il pas juste lorsque l'invalidité totale ou partielle reste permanente. Il est en effet évident que l'on néglige ici un facteur, qui est celui de l'avenir réservé à l'ouvrier.

Le préjudice subi par un jeune ouvrier, dans la force de l'âge, est plus considérable que celui subi par un ouvrier qui a atteint un âge plus avancé.

Ce sera pourtant l'ouvrier le plus âgé qui, en raison de son salaire plus élevé, touchera l'indemnité la plus forte.

L'application de la loi est mauvaise aussi. Pourquoi avoir remis le règlement des indemnités aux entreprises privées que sont les compagnies d'assurances. Celles-ci ont un intérêt contraire à celui de l'assuré, elles cherchent par conséquent à frauder et à payer le moins possible. Elles spéculent sur la misère et le besoin de l'ouvrier. Elles chicanent, traînent les choses en longueur et amènent l'assuré à transiger pour une somme inférieure à l'indemnité prévue par la loi, mais qui lui sera payée immédiatement.

S'il est une chose que l'Etat devrait exploiter lui-même ce sont les assurances, car, si

les tables sont mathématiquement calculées suivant les probabilités fournies par les statistiques, on s'aperçoit que c'est le seul genre d'industrie qui n'offre pas d'aléa; pour lequel il ne faut d'autre mise que la somme nécessaire pour couvrir les frais de premier établissement; le montant des sommes à payer pour les sinistres, ainsi que les frais généraux devant être couverts par le montant des primes.

Or, toutes les compagnies d'assurances gérées d'une manière sérieuse et rationnelle, non seulement font face à des frais généraux et des frais de publicité considérables, mais elles distribuent tous les ans d'importants dividendes à leurs actionnaires et constituent des réserves qui se chiffrent par millions.

Et chose remarquable, la plupart de ces compagnies d'assurances n'ont jamais dû appeler l'intégralité du capital social.

C'est donc là, la meilleure démonstration de ce que je disais, que la mise de fonds que nécessite le fonctionnement des assurances se borne aux frais de premier établissement.

Si au point de vue financier l'exploitation des assurances peut constituer une excellente affaire et procurer des ressources importantes à l'Etat, il y a encore une autre raison pour que l'Etat exploite les assurances et où les sentiments d'humanité s'allient à l'intérêt économique.

Quand un jour enfin, les pays en guerre se décideront à faire la paix et que nous verrons revenir nos pauvres conscrits les uns privés d'un bras, d'autres d'une jambe, perclus, boiteux, aveugles, enfin incapables à tout travail et incapables de subvenir à leurs besoins, la Patrie aura un grand devoir à remplir. Il ne faut pas que ces braves aient faim, il ne faut pas qu'ils aient froid, ils ont rempli leur devoir, à nous de remplir le nôtre.

Et puisque l'Etat aura à résoudre la question de l'assistance aux invalides de la guerre, il peut résoudre du même coup la question de l'assistance aux invalides du travail.

Je ne préconise pas seulement l'assistance, mais chose bien plus importante pour nos fils et pour nous-mêmes, non seulement pour ce qui concerne l'intérêt personnel, mais pour ce qui concerne la société, je dis que l'Etat devra mettre tout en œuvre pour diminuer l'invalidité, pour la réduire à son minimum.

Il conviendra de constituer des commissions médicales et chirurgicales, qui auront pour mission d'étudier les moyens propres à restituer aux mutilés une certaine aptitude au travail, à rendre la santé aux malades, enfin à sauver du capital humain tout ce qui peut en être sauvé et rendu à la production.

Ces commissions composées de médecins, de pharmaciens, de vétérinaires, auront une compétence toute particulière pour la guérison des blessés.

La science et la pratique de l'hygiène, feront des progrès qui profiteront également à la population tout entière et des milliers d'incapables redeviendront des membres utiles de la société.

La nation jouira du travail de ceux qui seront guéris et qui ne seront plus à charge de l'Etat, car la capacité de travail mieux que la plus belle rente. Jamais une rente ne pourra procurer à l'ouvrier ce qu'il pourrait se procurer par le travail.

Mais on comprend qu'on ne peut laisser une pareille œuvre à la discrétion de l'initiative privée. L'Etat, et l'Etat seul, est à même d'assumer pareille tâche. Ce doit être l'œuvre de tous, l'œuvre de charité, de solidarité.

Tous pour un seul.

Un seul pour tous. C. F.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, le 31 juillet.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

En Flandre, activité de reconnaissance très vive.

Au cours d'une nouvelle poussée ennemie contre Merris, la localité est restée entre les mains de l'ennemi.

Au Nord d'Albert et au Sud de la Somme, violent combat de feu au petit jour.

La journée s'est écoulée calme.

Groupe d'armées du Kronprinz impérial.

Hier, sur le champ de bataille principal du 29 juillet, entre Harlennes et à l'Ouest de Fère-en-Tardenois, l'infanterie ennemie est restée inactive après sa défaite du 29.

Devant Saponay, nous avons refoulé une puissante charge partielle de l'adversaire.

Entre Fère-en-Tardenois et le bois de Monnières, vers midi, les Français et Américains ont de nouveau attaqué en masses compactes. Les vagues d'assaut se sont écroulées d'une manière sanglante.

De même, à la lisière du bois, leur assaut 6 fois répété s'est complètement brisé.

En de nombreux endroits, nos fantassins ont poussé après l'adversaire battu et se sont établis dans le terrain devant leurs lignes.

A l'Est de Fère-en-Tardenois, dans la soirée ainsi qu'au courant de la nuit, l'ennemi a vainement renouvelé ses charges sanglantes; d'autres attaques de détail ennemies se sont écroulées près de Remigny.

Au cours des combats de ces derniers jours, nous avons capturé plus de 4000 prisonniers; par là, le nombre des prisonniers tombés entre nos mains depuis le 15 courant dépasse 24.000.

Hier, en combats aériens, nous avons abattu 19 avions ennemis.

Le lieutenant Loewenhardt a descendu ses 47^e et 48^e adversaires, le lieutenant Bolle son 27^e.

Vienne, 30 juillet. — Officiel de ce midi.

Sur le théâtre de la guerre en Italie, vaines attaques de l'artillerie ennemie et feu de diversion contre des secteurs situés à l'arrière. Le premier lieutenant Linke-Crawford a remporté sa 27^e victoire aérienne.

Sur le front en Albanie, l'ennemi a continué à attaquer violemment nos positions établies sur la rive méridionale du Sémeni et sur la crête de Mali-Silovo.

Soit par une résistance acharnée, soit par de vigoureuses contre-attaques, nos troupes ont brisé tous les efforts de l'ennemi; le bataillon du landsturm de Budapest n° 329 et le bataillon des chasseurs de frontière de la Haute-Hongrie (Kassa) n° 3 méritent une mention spéciale.

Sofia, 29 juillet. — Officiel :

Sur le front en Macédoine, entre le lac d'Ochrida et le lac de Prespa, nos avant-postes ont dispersé par leur feu un important détachement français.

L'artillerie ennemie a violemment bombardé nos positions établies au Sud d'Huma.

Près de Siran, canonnade réciproque plus violente à certains moments.

Dans l'avant-terrain de nos positions établies au Nord du lac de Tabino, notre infanterie a exterminé un détachement de reconnaissance grec.

Dans la région de Bitolia, un avion ennemi a été descendu au cours d'un combat aérien; il est tombé en flammes derrière nos lignes.

Berlin, 29 juillet. — Officiel.

Plus violente par intermittence pendant la nuit du

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 29 juillet. — D'« Excelsior » :

M. Deslandres, député, a interpellé le gouvernement sur la mauvaise qualité du pain distribué dans la région de Paris.

« Excelsior » conseille au gouvernement de réduire la ration déjà réduite afin qu'on puisse se passer dans la fabrication du pain des succédanés nuisibles à la santé.

Paris, 29 juillet. — La ration de pain a été réduite de 300 à 150 grammes à Aubenas.

On envisage la réduction à 65 p. c. de la ration actuelle de pain dans d'autres régions françaises.

Luxembourg, 29 juillet. — On a procédé hier aux élections pour la révision de la Constitution.

Sont élus : 20 cléricaux, 8 socialistes, 4 libéraux, 2 cléricaux-indépendants et 3 candidats du parti ouvrier.

Pour les seize autres sièges, 13 libéraux, 9 cléricaux, 6 socialistes et 4 indépendants viendront en ballottage le 4 août.

L'ancienne Chambre se composait de 25 cléricaux, de 20 libéraux, de 5 socialistes et de 3 membres du parti ouvrier.

Genève, 29 juillet. — Le journal « La Suisse » annonce que la frontière française a été de nouveau fermée cette nuit, non pas cette fois, semble-t-il, pour des motifs militaires, mais pour cause de la grippe espagnole.

Madrid, 29 juillet. — M. Dato dément formellement le bruit que l'Espagne aurait été invitée par un gouvernement à préparer une Conférence de la paix.

Londres, 30 juillet. — M. Bonar Law a annoncé à la Chambre des Communes la création d'une Commission chargée de discuter les mesures à prendre en vue des prochaines élections générales; elle examinera, entre autres, quelles sont les facilités à donner aux candidats pour qu'ils puissent faire connaître leur programme aux soldats de l'armée de campagne.

Londres, 29 juillet. — De l'Agence Reuter : Dans certains districts où sont établis des fa-

27 au 28 juillet dans la région du Kemmel, la canonnade a été suivie de plusieurs attaques qui sont restées vaines.

Des patrouilles ennemies ont été repoussées aussi près de Saint-Julien, près de la route d'Ypres à Zonneheke; sur le canal d'Ypres, de fructueuses opérations de nos patrouilles nous ont valu plusieurs prisonniers.

Près d'Oppe, une forte attaque déclanchée après une violente canonnade a échoué.

Des bombes lancées par l'ennemi sur Douai ont causé des dégâts considérables aux maisons et ont fait des victimes parmi la population civile.

Berlin, 29 juillet. — Officiel.

Le repli de notre zone de combat près de Fère-en-Tardenois et du canal de Ville, exécuté pendant la nuit du 26 au 27, après une minutieuse préparation sans que l'ennemi s'en soit aperçu, a été précédé de la destruction complète de toutes les installations susceptibles d'être de quelque utilité pour l'ennemi.

Les régiments de la Prusse orientale et occidentale, engagés depuis des semaines dans la bataille au Nord-Ouest de Château-Thierry, ont pris le 28 une part prépondérante à la résistance victorieuse que nous avons opposée à de fortes attaques partielles prononcées par l'ennemi près et au Sud-Est de Fère-en-Tardenois.

Ce seul fait décele clairement le mensonge des informations françaises qui parlent de nos énormes pertes et dont le seul but est de donner le change à l'opinion sur les pertes extrêmement lourdes subies par l'armée française et la consoler de ce que le succès n'a pas répondu à l'importance de ces sacrifices.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 30 juillet (3 h.)

Au cours de la nuit, aucun événement important à signaler sur le front au Nord de la Marne.

Paris, 30 juillet (11 h.)

Sur la rive droite de l'Oureq, des combats locaux nous ont permis de progresser sur la hauteur au Nord-Est de Fère-en-Tardenois.

Dans la région de Sergy, nous avons maintenu nos gains contre plusieurs réactions des Allemands.

Au Sud-Ouest de Reims, les Allemands ont contre-attaqué de part et d'autre de Ste-Ouphrasine. Toutes leurs tentatives pour envahir Ste-Euphrasine ont échoué en dépit d'une légère avance réalisée par eux à l'Ouest de ce village.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Londres, 29 juillet. — Officiel.

Des deux côtés de la route de Bray à Corbie, nous avons attaqué sur un front de 2 milles et pris deux lignes de tranchées ennemies.

Une centaine de prisonniers et un certain nombre de mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

Les pertes de l'ennemi sont élevées, les nôtres minimes.

Près de Gavrelle, nous avons exécuté deux heureux coups de main.

Nous avons fait 143 prisonniers et pris 36 (?) mitrailleuses au cours d'une heureuse opération locale exécutée dans la soirée du 28.

Nous avons atteint tous nos objectifs, repoussé trois contre-attaques et infligé des pertes à l'ennemi.

Rome, 29 juillet. — Officiel :

Duels d'artillerie assez violents dans la Valtellina, dans la vallée de la Brenta et sur la Piave, en amont de San-Bona.

Dans le secteur du monte Grappa, nos patrouilles ont fait des prisonniers au cours d'une opération de reconnaissance.

Deux avions ennemis ont été descendus au cours de combats aériens et un troisième a été abattu par le feu de nos canons spéciaux.

En Albanie, sur le Sémeni, près du pont de Kuci, nous avons enrayé hier les nouvelles tentatives faites par l'ennemi pour progresser.

briques de munitions, les ouvriers ont décidé de se mettre en grève mardi.

Dans d'autres districts, il a été décidé de ne pas chômer.

A Coventry, où le mouvement gréviste a commencé, une résolution définitive interviendra demain.

A Birmingham, les comités régionaux ont engagé les grévistes à reprendre le travail lundi et à respecter les décisions du Comité ouvrier national.

Londres, 29 juillet. — Le « Times » estime que la situation que crée la grève des ingénieurs, des électriciens et des mécaniciens des fabriques de munitions de Coventry est d'une extrême gravité.

Les grévistes demandent que chacun puisse travailler librement.

Londres, 29 juillet. — La grève est terminée à Coventry, où les ouvriers ont repris le travail.

Bucarest, 29 juillet. — Le président du Conseil des ministres a déclaré à la Chambre que la session parlementaire sera clôturée le 3 août.

Tous les projets de loi déposés par le gouvernement seront votés avant cette date.

M. Seulescu, ministre des finances, a annoncé que le gouvernement avait décidé l'établissement du monopole de l'alcool.

Les distilleries ne seront pas reprises par l'Etat; elles continueront à fabriquer l'alcool dont la vente sera monopolisée par l'Etat.

Outre l'alcool destiné à la consommation intérieure, les distilleries seront autorisées à fabriquer de l'alcool pour l'étranger.

Londres, 29 juillet. — On mande de Shanghai au « Times » :

Les lettres venant de Taitienlu annoncent qu'après un siège de trois mois la ville de Chamei — localité la plus importante de la région des marécages de Tseucan — a capitulé, succombant à la famine.

Les assiégés ont fait 700 prisonniers et pris une centaine de fusils et quelques canons.

Les Thibétains sont maîtres en fait de la région. M. Teichmann, vice-consul anglais à Taitienlu, appuyé par quelques missionnaires en vue, a tenté de servir de médiateur, mais les deux partis ont refusé ses services.

La révolte des Thibétains, qui a son siège central à Lhassa, est bien organisée. La résistance des Chinois est inefficace.

EN RUSSIE

Kief, 29 juillet. — Les journaux annoncent que les « Cent Noirs », partisans de la monarchie, se remuent beaucoup en ce moment, surtout depuis l'assassinat du Tsar.

On voit de nombreux officiers qui portent, en signe de deuil public, un mouf de crêpe à leur croix de Saint-Georges.

Déjà aux premières nouvelles anticipatives du meurtre du Tsar, des services funéraires furent célébrés dans la cathédrale de Kief.

Quand la fatale nouvelle se répandit la seconde fois, le peuple accourut à la cathédrale et, dans l'église aussi bien que dans la rue, fut entonné le vieux hymne tsariste : « Bojé Tsara krani » (Dieu protège le Tsar).

Des affiches apposées sur les murs de Kief appelaient le peuple aux messes funéraires pour le « Serviteur de Dieu, Nicolas Alexandrovitch ».

L'archiprêtre Eulogius, qui célébra le service divin, prononça une allocution, disant que l'Eglise se trouvait en dehors et au-dessus de la politique, mais qu'il est du devoir de tous les Russes orthodoxes de prier pour le repos de l'âme du serviteur de Dieu Nicolas, un homme qui avait souffert beaucoup.

L'évêque parla ensuite du rétablissement de la monarchie en Russie :

« Le temple détruit, s'écria-t-il, renaîtra de ses cendres ! »

Quand les partisans de la monarchie quittèrent la cathédrale, les bolchevistes organisèrent des contre-manifestations qui provoquèrent des échauffourées sur plusieurs points de la ville.

Moscou, 28 juillet. — L'organe du gouvernement des Soviets, l'« Isvestia », écrit au sujet de l'intervention japonaise en Sibirie :

« Les conditions mises par le Japon à l'envoi d'une armée de 500.000 hommes en Russie, pour y rétablir le front de l'Est, sont les suivantes :

1. Le Japon prendra possession de toutes les concessions allemandes en Chine; 2. Le Japon aura une situation spéciale en Sibirie et en Mandchourie; 3. Maintenant les clauses de son traité avec la Chine, le Japon reprendra les anciennes sphères d'influence de l'Amérique et de l'Angleterre, notamment dans les îles du Pacifique, y compris les Philippines, et les îles de la mer du Sud.

Dans les documents secrets que le gouvernement a découverts dans les archives du ministère des affaires étrangères, se trouve la preuve que l'Entente — dont la Russie faisait encore partie en ce moment — a proposé au Japon, comme compensation pour sa participation à la guerre, de lui faire don des colonies hollandaises de Bornéo, de Java et des Célèbes sans l'assentiment des Pays-Bas.

Aussi longtemps que la situation à l'Ouest ne présentait pas un caractère critique, l'Entente avait refusé de s'engager à fond. Aujourd'hui, le Rubicon est franchi et le Japon voit faire droit à toutes ses exigences. S'il demandait davantage, l'Entente le lui accorderait.

Londres, 29 juillet. — Le « Manchester Guardian » consacre un éditorial à l'intervention des pays alliés en Russie. Ce journal dit qu'après longtemps qu'on n'aura pas des renseignements officiels, il sera prudent de se méfier de tous les bruits qui circulent, comme, par exemple, de celui d'après lequel M. Wilson se serait rallié à une intervention militaire, alors qu'il ne s'agit peut-être que d'une aide économique.

Stockholm, 29 juillet. — Une agence télégraphique annonce qu'après la prise de Sjoran, sur le Volga, les Tchèques-Slovaques ont fait de grands massacres. Des milliers d'ouvriers ont été exécutés.

Les noms des membres du Soviet de Sysran qui ont été fusillés sont connus.

Les gardes rouges ont été mis à mort par groupe de trente à quarante à leur sortie de prison.

REVUE DE LA PRESSE

La question belge préoccupe toujours les esprits et la déclaration du chancelier y provoque de nombreux commentaires qui prouvent que même en Allemagne celle-ci a été interprétée dans différents sens.

Nous lisons dans la « Rheinisch Westfälische Zeitung » du 23 juillet :

Le correspondant bruxellois de la « Nord-deutsche Allgemeine Zeitung » écrit concernant la question flamande :

Il va de soi que lors de la reconstitution de la Belgique les habitants de ce pays auront leur mot à dire. Si les différents partis envisagent des lignes de conduite différentes, il n'est pourtant pas niable que le peuple belge veut une nouvelle organisation dans la constitution de l'Etat Belge.

L'administration allemande a tenu compte de ce vœu dans les mesures administratives qu'elle a prises et il semble donc que le « Berliner Tageblatt » se trompe, que l'administration allemande en Belgique doit à présent s'inspirer de la ligne de conduite qui lui est dictée par le discours du chancelier.

Cela pourrait faire croire à une opposition qui n'existe pas. De même le « Vorwärts » est sur une fausse voie lorsqu'il croit, qu'à présent, la politique flamande doit être combattue.

La seule formule qui existe est celle par laquelle le Gouverneur général a terminé le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de l'Université de Gand. « En Flandre, flamand. »

La seule direction est donc une Belgique dans laquelle les Flamands et les Wallons ont chacun leur autonomie et vivent suivant leurs aspirations propres et entretenant des relations amicales avec l'Allemagne, le grand hinterland, sans laquelle une Belgique reconstituée ne saurait respirer.

La Guerre sur Mer

Londres, 29 juillet. — Un chalutier anglais et un belge ont été coulés par un sous-marin.

Une partie de leur équipage est sauvée.

La Haye, 29 juillet. — Hier soir est arrivé un lougre ayant à bord les survivants du « Scheveningen 137 », détruit par une explosion de mine; 5 hommes de son équipage ont péri.

Stockholm, 29 juillet. — Un incendie a éclaté près de Tahiti à bord du vapeur « Helena », de l'armement Transatlantique, qui rapportait d'Australie une cargaison de 8.000 tonnes de farine de froment.

Le vapeur, qui faisait eau, a été échoué à la côte. La cargaison est considérée comme perdue; c'est un coup dur pour le ravitaillement de la Suède.

Berlin, 30 juillet. — Le « Journal of Commerce » de New-York constate que les chiffres produits par les puissances de l'Entente au sujet des pertes maritimes et de l'activité des chantiers navals concordent peu.

C'est ainsi que M. Lloyd George déclara en mai, à Edinbourg, qu'en avril il avait été construit plus de tonnage que les sous-marins n'en avaient pu détruire.

Vers le même temps, le ministre de la marine en France affirma à la Commission du Sénat qu'en avril la production des chantiers anglais et américains dépassait de 40.000 tonnes le tonnage détruit.

Le 13 mai, le même ministre déclarait qu'en avril 258.704 tonnes avaient été détruites, tandis que l'Armada anglaise déclarait que les pertes n'atteignaient que 305.102 tonnes.

L'« Intransigeant » conte un fait révoltant :

« Un réformé, blessé de guerre, médaillé militaire, croix de guerre, est venu nous rendre visite.

Marié, père d'un bébé, il ne peut trouver un logement dans Paris, parce qu'il a un enfant.

Notez bien qu'on ne peut recueillir sur son compte que les meilleurs renseignements; peut-il en être, pour un propriétaire, de plus favorable que celui-ci : régulièrement, depuis sa réforme, malgré l'exonération dont il pouvait bénéficier d'après la loi, il a toujours payé son terme.

Successivement, il s'est présenté 96, boulevard des Batignolles; 12, boulevard Edgar-Quinet; 22, rue Goysevoix; partout, la réponse fut la même : pas d'enfant.

69, rue Boursault, il a trouvé un petit appartement pour le prix de 375 fr.; quand on apprit qu'il avait un enfant, on lui demanda de remettre aussitôt en gage son titre de pension et on majora le prix du loyer qui passa à 400 frs.

Il s'étonna de ces exigences et n'obtint que cette réponse : « Si vous ne déposez pas le titre de pension, le chiffre du loyer sera porté à 425 francs. »

Liste de Belges victimes des bombardements exécutés par des aviateurs alliés :

1. ZEEBRUGGE. — Bombes jetées le 13 juillet 1918 : a) Tués : Pierre Bronckaert, d'Heyst, 44 ans, marié; — Jean-Achille Bony, d'Heyst, 18 ans, 3 cousins à l'armée belge; — Léopold Slabbing, de Blankenberghe, 30 ans.

b) Blessés : De Grotte, d'Heyst, 17 ans, 1 frère à l'armée belge; — Louis Hougenaert, d'Heyst, 17 ans, 1 oncle à l'armée belge; — Marie Verheyne, fille de Joseph Verheyne, agriculteur à Zeebrugge, son fils Amédée est à l'armée belge.

2. BRUGES. — Bombes jetées dans la nuit du 13 au 14 juillet 1918.

a) Tués : Deneue Auguste, 65 ans, 1 gendre à l'armée belge; — Deneue Marie, épouse Gustave D'Hout, 26 ans, son mari à l'armée belge.

b) Blessés : Schotte Louis, 51 ans (1 beau-frère à l'armée belge); — Timmermann Barbara, épouse Auguste Deneue, 61 ans (1 gendre à l'armée belge); — David Sylvie, veuve Léopold Van de Caye, 65 ans (1 fils à l'armée belge).

3. OSTENDE. — Bombes jetées le 13 juillet 1918.

a) Tué : Bentein Pierre, 69 ans, 3 neveux à l'armée belge.

b) Blessés : Steen Julie, 52 ans; — Saelens Henri, 59 ans, 2 neveux à l'armée belge; — Consyn Jules, 6 ans.

Petites Chroniques

DE-CI, DE-LA

« Il faut clamer aux Russes que le prolétariat français se foute de l'Alsace-Lorraine, pour laquelle nous ne sacrifierons pas un centimètre carré de notre peau », déclarait, le 4 juin 1917, le militant révolutionnaire Mauricius, que d'élegants journalistes appellent le « nègre anarchiste ».

Et Sébastien Faure, qui, lui, est appelé tout aussi élégamment le « satyre », de surcroît, sous l'œil bienveillant de Malvy à qui l'on reproche, non seulement d'entretenir une maîtresse, — chose évidemment très grave — mais encore d'avoir suivi, avec d'ailleurs l'entière approbation de ses collègues du Cabinet, MM. Ribot, Sembat et Briand, « une politique de ménagement et de prudence au lieu d'une politique de violence à l'égard des éléments ouvriers ».

Eh ! bien, « nègre anarchiste », « satyre », ne me paraissent pas si criminels qu'on veut bien le dire, ni si sots.

Je vous concède volontiers que leur langage manque de douceur, mais il a du moins le mérite d'être de bon sens et toutes les contorsions littéraires des bourreaux de crâne de la Presse française ne me feront pas préférer la littérature belléiste à celle, dépourvue d'ornements, rude en sa sincérité peuplée, des adversaires de la boucherie.

Je vais plus loin et j'avoue que les agissements de Malvy, sauf évidemment « qu'il charmait ses loisirs par la passion du jeu », ne me font du tout crier d'indignation et que je ne vois pas là un motif bien sérieux de parler de « saleté et de pourriture », ainsi que le fait un de nos bons confrères qui a d'habitude la plume plus légère.

Certes, et je l'ai dit à plusieurs reprises, je n'ai aucune estime pour les gouvernants français, pour la politique française mais s'il me fallait choisir entre Malvy et Clémenceau, je n'hésiterais pas et je voterais pour le premier.

Il conviendrait au surplus de ne pas oublier que ce sont les camelots du roy, Maurras et Daudet en tête, qui ont réveillé en France les haines nationalistes et participé ainsi à lancer ce malheureux pays dans la sanglante aventure actuelle.

Ce sont ces gens-là qu'il faudrait mettre en accusation, même s'ils ne se livrent pas à la passion du jeu ou s'ils n'entretiennent pas de danseuses.

Quant à la phrase incriminée : « Il faut clamer aux Russes que le prolétariat français se foute de l'Alsace-Lorraine, pour laquelle nous ne sacrifierons pas un centimètre carré de notre peau », eh bien ! elle me réconcilie avec le prolétariat français !.

P. R.

Feuilleton de « l'Echo de Sambre & Meuse »

Le Mystère d'un Hansom Cab

par FERGUS W. HUME

XXII

UNE FILLE D'ÈVE.

Quand Sal eut disparu, Brian se laissa tomber dans un fauteuil, comme accablé.

— Que diable demandiez-vous à cette fille ? et pourquoi ces questions ? dit-il brusquement en ôtant son chapeau et en le jetant, avec ses gants, sur le parquet.

Madge rougit violemment, et, prenant les mains de Brian dans les siennes, elle le regarda en plein visage d'un air suppliant :

— Pourquoi n'avez-vous pas confiance en moi ?

— J'ai confiance en vous; mais le secret

ARRÊTÉS

Arrêté

modifiant l'article 68 de l'arrêté du 29 juillet 1917 établissant un impôt sur la fortune mobilière.

Article unique.

L'article 68 de l'arrêté du 29 juillet 1917, établissant un impôt sur la fortune mobilière est modifié ainsi qu'il suit :

La cotisation d'une personne pour l'exercice 1917 sera considérée comme omise dans le sens du premier alinéa de l'article 32 lorsqu'en l'absence d'une déclaration pouvant justifier la perception de l'impôt, la cotisation n'aura pas été établie le 31 décembre 1918 au plus tard.

Grosses Hauptquartier, le 4 juillet 1918.

Der Generalquartiermeister.

HAHNDORFF.

Generalleutnant.

Brussel, le 4 juillet 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien,

Freiherr von FALKENHAUSEN,

Generaloberst.

Arrêté

concernant le siège et le ressort des « Kaiserliche Bezirksgerichte » (Tribunaux impériaux d'arrondissement) des territoires wallons des étapes.

En exécution des arrêtés des 6/7 avril 1918, concernant l'institution de tribunaux allemands, il est arrêté ce qui suit :

Il est institué :

a) un « Bezirksgericht » siégeant à Arel (Arlon), pour les arrondissements d'Arel et de Viroin;

b) un « Bezirksgericht » siégeant à Mons, pour les arrondissements de Mons, d'Ath et de Tournai ainsi que, les parties de l'arrondissement de Soignies qui appartiennent au territoire des étapes.

Les « Abteilungen für Strafsachen » (Sections des affaires pénales) entreront en fonctions le 15 juillet 1918, les « Abteilungen für Zivilsachen » (Sections des affaires civiles), le 1^{er} août 1918.

Grosses Hauptquartier, le 28 juillet 1918

Der Generalquartiermeister.

HAHNDORFF,

Generalleutnant.

Brussel, le 27 juillet 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien,

Freiherr von FALKENHAUSEN,

Generaloberst.

Avis

concernant les examens d'instituteurs prévus par l'article 24 de la loi du 15 juin 1914.

L'avis du 21 juin 1918 C. W. III 3777 (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour la Wallonie Nr. 52 du 25 juin 1918) est modifié dans ce sens que les demandes d'inscription pour le jury central (Art. 24) peuvent être adressées à M. le Verwaltungschef, à Namur, rue du Luxembourg, 1, jusqu'au 10 août 1918.

Namur, le 29 juillet 1918

Der Verwaltungschef für Wallonien,

Im Auftrage : SCHMITTMANN

I. V.

Arrêté

Le Président de la « Kaiserlich Deutsche Post- und Telegraphenverwaltung in Belgien » (Administration impériale allemande des postes et télégraphes en Belgique), à qui sont transmis les droits et fonctions du ministre belge de la marine, des postes et des télégraphes,

Arrête :

Article 1^{er}. — Avec effet à partir du 1^{er} juin 1918, M. J.-H. Buit, commis d'ordre, à Brussel, est nommé commis de 1^{re} classe à l'administration centrale des postes de la Wallonie à Namur.

Brussel, le 20 juillet 1918.

Der Präsident der Kaiserlich Deutschen Post- und Telegraphenverwaltung in Belgien.

RONGE.

Chronique Carolégienne.

Les « marchandes à la toilette ».

L'ouverture dans l'arrondissement de Charleroi, d'un tas de « maisons de soldes » a coïncidé avec les distributions-ventes à prix réduits des vêtements et chaussures du Comité National, aux familles nécessiteuses.

Evidemment, tous les secours n'ont pas revendu ces vêtements et ces chaussures aux « marchandes à la toilette », mais un contrôle approfondi de la part des inspecteurs du Comité National ferait découvrir des quantités de fraudes.

Les évacués français ont aussi été exploités de belle façon par ces commerçants sans scrupules.

Fêtes de charité.

Il y a chaque dimanche dans tous les coins de la région de Charleroi, des fêtes dites « de charité ». Mais il arrive souvent que les frais « mangent » l'intégralité des recettes ou presque et que les œuvres ne reçoivent rien.

Pourquoi les administrations communales, d'ici et d'ailleurs, n'exigent-elles pas, avant de donner aux organisateurs les autorisations nécessaires, la garantie que 30 p. c. des recettes brutes effectuées seront versés aux œuvres de secours ?

GEORGÉMI.

que m'a révélé Rosanna Moore à son lit de mort n'a rien qu'il vous importe de connaître.

— Me concerne-t-il ?

— Oui et non.

— Cela veut dire, j'imagine, qu'il concerne une troisième personne et m'intéresse moi aussi ?

— Eh bien ! oui, fit-il avec impatience, en frappant ses bottes de sa cravache, rien dans ce secret ne peut vous nuire, aussi longtemps que vous l'ignorez; mais Dieu veuille que personne ne vous le révèle jamais, car il empoisonnerait votre vie !

— Ah ! ma vie est si douce, maintenant, n'est-ce pas ? répondit Madge avec un léger ricanement.

Vous voulez éteindre un incendie en jetant de l'huile dessus. Ce que vous me dites me rend plus décidée encore à savoir ce que c'est.

— Madge, je vous en supplie, ne persistez

A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés de vouloir bien renouveler leur abonnement en temps utile, afin d'éviter tout retard dans l'expédition du journal.

Nous rappelons que les abonnements doivent être pris exclusivement aux Bureaux de Poste desservant la localité où l'abonné a son domicile.

C'est de même à ce bureau que doivent être adressées toutes les réclamations pour retards, numéros égarés, etc.

Il nous est impossible de donner une suite quelconque aux réclamations de ce genre qui seraient adressées à nos bureaux.

Rappelons que tous les bureaux de poste acceptent les abonnements d'un, deux et trois mois, partant tous du 1^{er} du mois, et les abonnements de trois mois coïncidant avec le trimestre de l'année.

Chronique Locale et Provinciale

Chronique judiciaire

Tribunal correctionnel de Namur

Audience du 30 juillet 1918

Cinq affaires sont inscrites au rôle :

La première concerne les nommés Charles Fontaine, Pierre Bassée, Emile Fontaine, Charles Léonard, Adrien Oger et Joseph Thys, inculpés d'avoir volé en bande, à l'aide d'escalade et d'effraction, pendant la nuit du 29 au 30 avril, 460 kilos de sucre à la fabrique de confitures Milet, à Namur.

Charles Fontaine, Pierre Bassée et Adrien Oger sont condamnés chacun à un an de prison.

Fontaine Emile et Léonard Charles sont condamnés à 2 ans de la même peine.

Thys Joseph, qui a racheté le sucre, quoiqu'ayant eu connaissance du vol, est condamné à 1 an de prison et 500 francs d'amende.

La seconde affaire appelée concerne les nommés Frédéric Voué, Jules Adam et Achille Rommée, qui se voient respectivement condamnés à 18 mois, 15 mois et 18 mois de prison pour vol de caisses de savon et de courroies d'une valeur de 15.000 frs, pendant la nuit du 12 au 13 juin dernier, au préjudice de M. Mercier, boulevard du Nord.

Les inculpés se trouvant dans la misère, n'ayant pas d'antécédents et tenant compte de leurs aveux, le tribunal se montre à leur égard d'une indulgence relative.

Comparaissent ensuite : Jean Evrard, Joseph Jacques, Jean Thienpont et Jules Lambert, les trois premiers de Gembloux et le quatrième de Grand-Manil qui se voient condamnés le premier à 15 mois et les autres à 1 an de prison, pour avoir, à l'aide d'escalade et d'effraction, volé du bétail et des liqueurs pendant la nuit du 13 au 14 juin, au préjudice de M. Félix Noël, de Gembloux.

Les inculpés étaient en aveu.

Sont appelés ensuite : Toussaint Alexandre et Marteau Arthur, de Mehaigne, tous deux inculpés d'avoir, à Mehaigne, au mois de mars dernier, frauduleusement soustrait à l'aide d'escalade, 400 kil. de pommes de terre et trois morceaux de peupliers au préjudice de M. G. Debeche.

Marteau Arthur qui est en aveu, n'est condamné qu'à 9 mois de prison, tandis que Toussaint, qui nie les faits écope pour un an. La dernière affaire concerne le nommé Michiels Auguste, âgé de 20 ans, accusé d'une quinzaine de vols de poules et autres délits. (On voit que le voleur n'attend pas le nombre des années).

Tenant compte des aveux et du jeune âge de l'inculpé, le tribunal lui épargne les travaux forcés et ne le condamne qu'à 4 ans de prison.

Théâtre de Namur

Dimanche 25 août 1918, à 4 h., Grande Matinée de Gala donnée au profit de l'Œuvre : « La Crèche Elisabeth », avec le gracieux concours de M^{lle} Guillaume, cantatrice; M. J. Leroy, baryton d'opéra-comique; M. G. Denis, violoncelliste, 1^{er} prix avec grande distinction du Conservatoire royal de Bruxelles; M. Gréini, diseur-auteur primé de l'Académie des Sciences.

Création à Namur de : La Louve, tragédie en 5 actes en vers juxtaposés libres de H. Gréini et H. Thénus.

Après le 2^e et 3^e acte : Brillant intermède musical. Orchestre complet sous la direction de M. A. Willame, professeur.

Prix des places : 1^{re} loges, baillonniers, stalles, balcons, 5 fr.; — Parquets et deuxièmes loges de face, 4 fr.; — Deuxièmes loges de côté, 3 fr.; — Parterre et troisièmes loges, 2 fr.; — Amphithéâtre, 1 fr.; — Parais, fr. 0,50.

On peut retenir les places d'avance chez M. J. Casimir, contrôleur en chef, rue Emile Cavelier, 11 et 13, et chez les auteurs.

FOOTBALL

Dimanche 28 juillet 1918, s'est disputé à Géronsart un match opposant les très bonnes équipes du Namur F. C. et de l'E. S. Namur (Red Star).

Le Namur ouvre le score au 1^{er} temps par Musette. Au second time, il marque coup sur coup 2 nouveaux goals par Gilet. Le Red Star a court d'entraînement réagit pourtant et Oger recevant un bon centre de Lenoir marque pour les rouges. Après un effort, sur hands penalty de Claisse, Davreux marque le 2^{me} goal pour les rouges.

Peu après, la fin est sifflée sur la victoire du Namur F. C. par 3-2.

Bon arbitrage de Monsieur Platon

L'équipe de Namur F. C. bien entraînée et fort homogène a fait très bonne impression.

Le R. S. dont l'équipe n'était pas complètement mise au point a fait un bon match.

Les équipes en présence étaient composées comme suit :

Au Namur : Hoffman (G. K.); Claisse et Riffard (B)

pas dans cette curiosité ! dit-il presque furieusement. Il n'en résulterait pour vous que du malheur.

— Si ce secret m'intéresse, j'ai le droit de le connaître, répondit elle d'un ton sec.

Quand nous serons mariés, comment pourrions nous être heureux avec ce secret entre nous ?

Brian se leva, s'appuyant contre un des poteaux de la véranda, les sourcils froncés :

— Vous rappelez vous ces vers de Browning ? dit-il froidement :

Quand les pommes sont mûres, Ne cherchez jamais à savoir, De peur que nous ne perdions notre Eden Eve et moi.

Ils s'appliquent singulièrement à notre présente situation, je crois.

— Ah ! si l'effluve rouge de colère, vous voulez me faire vivre dans un paradis trompeur, où mon bonheur pourra à chaque moment s'écrouler !

Poulaert, Kurz, Beaulain (H.-B.) ; Hussin, Gilles, Gillet, Musette, Mathieu (F.)

A l'Etoile Sportive : D. Dessambre (G.-K.); Chantraine et Henon (B.); Dessambre, M., Thirion et Defaux (H.-B.); Lenoir, Oger, Roger, Davreux et Adam (F.)

Le 18 août, nous reverrons les mêmes équipes au Stade en un match qui ne manquera pas d'intérêt.

Nous apprenons que le R. S. et le Namur participent entre tous à Auvels, les 11 et 15 août, à un championnat où ils rencontreront la très bonne équipe de Châtelet et l'équipe locale. Nous leur souhaitons bien sincèrement et bonne chance : que l'un des deux nous revienne avec la victoire.

Dimanche 4 août, à Géronsart, à 3 h. 1/2, R. S. Namur — Auvels F. C., avec les Bailly, Bertrand, Mathieu, Gérard, Onoïlin, Wantier, Paulain, etc.

A cette occasion les Rouges aligneront la bonne équipe que voici :

Lenoir, Roger, Davreux, Jules Noël, Oger (F.); M. Dessambre, Thirion, Jh. Noël (H. B.); Henon et Chantraine (B.); D. Dessambre (G.-K.)

Le match sera arbitré par Monsieur Platon, ce qui est une garantie pour la régularité de la partie.

THÉÂTRES, SPECTACLES — ET CONCERTS —

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. Soirée à 7 h.

Programme du 26 juillet au 1^{er} août

Au cinéma : « L'Etranger », grand drame en 4 p., avec Eva Speyer; — Le Petit Poisson d'Or, comédie; — L'Orléans, drame espagnol; — Le Coffre-Fort, drame en 3 parties.

Au music-hall : « Robert Borès », multifantaisiste; — « Monsieur Rouzel », baryton.

* JARDIN D'ÉTÉ *

Hôtel de l'Orléans

PLACE DE LA GARE, 3-4 — NAMUR

Tous les jours, de 3 à 8 heures.

CONCERT SYMPHONIQUE

Tous les samedis et dimanches, de 12 à 2 h. 1/2.

APÉRITIF-CONCERT

Dégustation de THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, LIMONADES et GATEAUX. 0561

Concert — ROYAL MUSIC-HALL, — Cinéma.

(F. Courroy), Place de la Gare, 21

Programme du 26 juillet au 1^{er} août

Au cinéma : « Le Coup de Maître d'Edy », comédie en 5 parties, jouée par Mège Nissen; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Elle passe Partout », revue à transformations par les JANE-ALEX; — « Prescha », diseur à voix; — « Jane Huberty », diseuse à voix.

SELECT

TEA-ROOM

60, rue de Fer, Namur

PÂTISSERIES FINES - GLACES - VINS FINES

Ouvert à partir de 10 h. pour l'Apéritif

Toutes les après-midi, à partir de 3 heures.

THÉ DES FAMILLES

avec Auditions Musicales

Tous les soirs, au premier, à partir de 7 heures.

THÉ MONDAIN

Attractions - Danses

Le samedi les attractions passent en matinée

ORCHESTRE DÉLITE

Consonances de tout premier choix. Prix modérés

Etablissement unique à Namur 0551 30

ANNONCES

LES GRELLY, danseurs mondains

actuellement au SELECT de Namur, donnent leçons de danses modernes, de 5 à 11 heures. 0572

A VENDRE